



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

**PROPOSITION DE DESIGNATION DES MEMBRES DU FUTUR
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE D'EAU DE LA
VILLE**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020311

Eau

**PROPOSITION DE DESIGNATION DES MEMBRES DU
FUTUR CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE D'EAU
DE LA VILLE**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la création d'une Régie à autonomie financière et sans personnalité morale destinée à reprendre au 1^{er} janvier 2003 l'activité de production et de distribution d'eau potable de la Ville de Niort, il convient de constituer un Conseil d'Exploitation.

Cette structure spécialisée sera constituée, pour partie majoritaire (11 personnes sur 21), d'élus de la Ville qui seront les garants pour le Conseil Municipal de la bonne marche du service, et pour le reste (10 personnes sur 21) de personnes physiques qui seront les garants pour les usagers de la transparence du fonctionnement de la régie.

La constitution de ce Conseil permet de regrouper des personnalités concernées par le sujet de l'eau ainsi que des personnes compétentes sur les différents thèmes de la gestion d'une telle activité (comptabilité/ finances, environnement/ressources en eau, aspects sanitaires et sociaux...). Les attributions respectives de la Ville et de la Régie sont résumées dans le tableau ci-joint.

Une liste de membres élus et non élus, établie par l'autorité territoriale comme le prévoit la réglementation et annexée à la présente délibération, vous est soumise pour vote.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider la création du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de la Ville de Niort et ses principes de fonctionnement, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Accepter la liste de membres du futur Conseil d'Exploitation proposée en séance.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)